



Première
ANNÉE



VOLUME
II



NUMÉRO

37



3
Nov.
1898

LA FAMILLE CHRETIENNE.

REVUE HEBDOMADAIRE
DE LECTURES CHRETIENNES,
PUBLIEE
avec l'autorisation
de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa,

PAR L'IMPRIMERIE
JEANNE d'ARC à Masson.
Comté Labelle, Qué.

PRIX: \$1.00 par année.



BOURSE DES SAINTS ANGES.

Cette prime consiste en une bourse de collège de \$ 70.00 par année, pendant 7 ans, en faveur d'un aspirant, **bona fide**, au sacerdoce.

Elle sera tirée au sort entre **les prêtres**, qui nous envoient des abonnements, aussitôt qu'il y aura 700 abonnements d'un an, **payés**.

AUTRE PRIME.

On nous dit de différents côtés : La prime que vous donnez sous forme de bourse n'encourage que le clergé à travailler à répandre la " Famille Chrétienne. " Bien des personnes, surtout des maîtresses d'école, deviendraient d'excellentes zélatrices si elles avaient un petit encouragement.

Nous reconnaissons toute la justesse de cette remarque, et tout en maintenant la " bourse des Sts Anges, " nous ferons un nouveau sacrifice.

Voici ce que nous offrons aux personnes qui veulent être zélatrices.

Chaque *nouvel* abonnement envoyé par une zélatrice recevra un billet pour le tirage d'une prime consistant en morceaux de musique, cantiques ou opérettes.

On tirera une prime par 10 abonnements, de sorte qu'une zélatrice qui enverra 10 abonnements à la fois, n'aura pas besoin d'attendre le tirage au sort et choisira sa prime immédiatement, c'est-à-dire une série entière, telle que ci après.

Série N° 1

Musique Religieuse.

Tu sais bien que je t'aime.	Duo à l'Eucharistie.	—	0, 40
Viens!	“ “ “	—	0, 50
L'hostie de Noel.	— — —	—	0, 40
Cœur Sacré de Jésus.	— — —	—	0, 40
Reine et Mère.	— — —	—	0, 50
Au ciel.	— — —	—	0, 40
Le lis de St Joseph.	— — —	—	0, 40
		—	3, 00

Série N° 2

Il est venu.	—	—	0, 40
Il faut qu'il règne.	—	—	0, 40
Noel, Noel.	—	—	0, 40
serment au Sacré-Cœur.	—	—	0, 40
Ton Cœur de Mère.	—	—	0, 40
C'est un serment.	—	—	0, 40
Soldat vaillant.	—	—	0, 40
		—	2, 80



PLACE A DIEU!

La Famille Chretienne.

VOL. II. No. 37. — 3 Nov., 1898.

SOMMAIRE :

Evangile du vingt-troisième Dimanche après la Pentecote. — Calendrier. — Don de Science. — Triomphe de l'Ave. — Les messes grégoriennes. — Cambronne et la bouteille. — Nécessité du repos. — Terrible accident. — Bons mots. — La Femme Chrétienne. — Vie du B. F. de Nicosie. —



Evangile du XXIII^e Dimanche après la Pentecote.

✠ *Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. — Ch. 9.*



EN ce temps-là, Pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir ; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement ; car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée ; et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eût vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit : Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie ; et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays d'alentour.

Instruction. I-Cette femme malade se disait à elle-même : si je puis seulement toucher le bord de son vêtement, je serai guérie. Et il lui fut fait, selon sa foi. Prenez donc garde de condamner la foi des gens simples et bons, lorsqu'ils mettent, par exemple, leur confiance dans une relique ou dans quelque autre chose semblable. Ce n'est point de la relique elle-même qu'ils attendent leur secours, mais de l'auteur même de la santé et de la vie ; et Dieu jette un regard favorable sur ces cœurs fidèles qui lui sont agréables.

II. Cette femme fut guérie de son flux de sang en touchant seulement le bord du vêtement de J.-C. : à combien plus forte raison obtiendrez-vous la santé de votre âme, si J.-C. lui-même venait à vous en corps et en âme dans le saint Sacrement de l'autel, et contractait avec vous une sainte union ! Pourquoi donc chaque fois que vous avez péché, ne vous rendez-vous pas, après une confession sincère, auprès de ce médecin qui donne la vie, afin qu'il vous délivre de la maladie de votre âme, avant qu'elle ne devienne plus grave et pour ainsi dire incurable ?



CALENDRIER

Novembre.

6 DIM.	XXIII ap. Pent,
8 Mar.	Octave de la Toussaint.
9 Mer.	Dédicace de la Basilique du ST SAUVEUR.
10 Jeu.	ST ANDRÉ AVELLIN, conf.
11 Ven.	ST MARTIN, Ev. et conf



LE DON DE CONSEIL.

(22^{ème} article sur le St Esprit.)

Le cinquième don du St Esprit est le don de Conseil.

Le don de conseil fait que l'homme distingue les mouvements de la grace et les mouvements de la nature, et qu'il réprime ceux-ci.

NOTRE aveuglement est si grand, qu'il n'y a que Dieu seul qui le connaît. Nous marchons dans les ténèbres, nous regardons pour bien ce qui est mal, et pour mal ce qui est bien, et nous nous jetons tous les jours dans de nouvelles et dangereuses erreurs. L'Esprit-Saint obvie en effet à ce mal de la manière suivante, par le don de conseil.

1^o Le don de conseil donne à l'âme une lumière surnaturelle, qui lui fait voir clairement si les mouvements du cœur viennent de la nature ou de la grâce. Cette lumière est très nécessaire et d'une grande importance, car sans elle, on tombe journellement et en toute circonstance dans de nouvel-

les méprises ; l'expérience nous l'apprend. Nous nous fâchons et nous murmurons contre les fautes du prochain, et nous appelons cela avoir du zèle ; nous récompensons les injures et les torts par des paroles dures et piquantes, et nous prétendons qu'elles sont justes et équitables ; nous évitons les personnes d'un caractère difficile et contrariant, pour éviter la colère et les disputes, et nous appelons cela discrétion ; nous rapportons aux autres ce que l'on a dit sur leur compte, et nous donnons à cette conduite le nom de charité ; ainsi des autres manières semblables, que nous regardons comme des vertus, et ce ne sont, au contraire, que des mouvements de la nature, des mouvements d'une inclination perverse qui tirent leur origine du démon. Voilà comme nous nous trompons nous-mêmes, tel est notre aveuglement dans les voies de l'esprit. Une âme qui a reçu du Saint-Esprit le don de conseil, agit d'une tout autre manière. Elle marche constamment à la brillante clarté d'une lumière surnaturelle ; elle voit jusqu'au fond dans les mouvements du cœur, et y découvre toutes les malices par lesquelles la nature et le démon cherchent à tromper les âmes.

2^o Afin que ce don arrive au but pour lequel il a été accordé. l'Esprit-Saint donne en même temps à l'âme, outre la lumière par laquelle elle découvre les mouvements de la nature, une forte impulsion intérieure, par laquelle elle réprime ces mouvements de la nature. C'est par ce moyen qu'elle arrive à une merveilleuse pureté de cœur. Car, puisqu'elle connaît et réprime tous les mouvements du cœur, de la nature et des mauvaises affections, au premier moment qu'ils s'élèvent, elle exclut par là toutes les imperfections, et sa vie devient entièrement céleste et surnaturelle.

Il est certain, ô Esprit-Saint ! et je dois l'avouer à ma propre honte, que je suis aveugle et que je ne connais pas mon propre cœur. Il n'est pas nécessaire que le démon s'élève contre moi, pour chercher à me perdre par sa malice ; je me trompe moi-même, et je suis mon propre séducteur. Je prends ma vivacité pour du zèle, et mes mauvaises inclinations, je les appelle vertus. Oh ! qu'il paraîtra laid et abominable à vos yeux, ce qui me paraît si beau si saint ! O Esprit-Saint, délivrez-moi de cet aveuglement.

LE TRIOMPHE DE L'AVE MARIA.

Que tout chante et publie,
D'un ton bien relevé,
Les grandeurs de l'*Ave*
En l'honneur de Marie !

REFRAIN :

*Par l'AVE MARIA
Le péché se détruira :
Par l'AVE MARIA
Toute grâce nous viendra*

Ou :

Jésus le Christ règnera.

Ou :

Dieu seul enfin règnera.

O prière excellente !
Si l'on vous connaissait,
Sans cesse on vous dirait
D'une voix éclatante.

Si j'étais un tonnerre,
J'apprendrais en tous lieux
Cet *Ave* merveilleux
Aux pécheurs de la terre.

Tous les saints et les anges
Le chantent dans les Cieux ;
Qui le dit avec eux
Répond à leurs louanges.

Jamais un hérétique,
Jamais un réprouvé
A-t-il bien éprouvé
Sa douceur angélique ?

Vérité très constante,
Un vrai prédestiné,
Sans en être gêné,
Le redit et le chante.

Un impie, au contraire,
Ou bien ne le dit pas,
Ou n'en fait pas grand cas ;
Oh ! le secret mystère !

Ame prédestinée,
C'est à vous de chanter,
C'est à vous de goûter
Cette manne cachée.

C'est le salut de vie,
C'est le doux compliment
Qui ravit puissamment
Et Jésus et Marie.

Messes Gregoriennes.



Il fut saint Grégoire Ier, dit le Grand (590 604) qui introduisit l'usage de célébrer le saint Sacrifice pendant trente jours consécutifs après les obèques. De là le nom de **Grégoriennes** donné à ces trente messes. Voici ce qu'on lit dans l'un de ses plus remarquables ouvrages (**Dialogues**, liv. IV, ch. 55) à propos du moine Justus :

“ Ayez soin que pendant trente jours le saint Sacrifice soit offert pour lui, et qu'on ne manque pas un seul jour d'immoler “ la sainte Victime à son intention ” ; et les Bollandistes disent que, le trentième jour, saint Grégoire fut assuré de la délivrance de l'âme de Justus, comme le constate aussi l'inscription que l'on trouve à Rome, au mont Cœlius, dans l'église Saint-André-et-Grégoire, construite dans l'antique demeure du saint Pape.

Lui-même aurait été instruit par une révélation de l'efficacité de ces trente messes. Un jour, enflammé pour les âmes du Purgatoire d'une charité très ardente, il se lamentait de ce qu'après sa mort, il ne pourrait plus rien faire pour elles : (Mon ami, lui dit Notre-Seigneur, je veux bien accorder en ta faveur un privilège qui sera unique : c'est que toute âme du Purgatoire pour laquelle seront offertes trente messes en ton honneur et sans interruption sera immédiatement délivrée, quelle que soit sa dette envers moi ; et plus que cela, je n'attendrai pas que les messes soient célébrées, mais je délivrerai l'âme aussitôt l'offrande versée pour elle.)

L'usage des Trentains grégoriens, très répandu à Rome, tend heureusement à se propager dans notre pays. En France, malgré l'oubli momentané dans lequel la grande Révolution avait jeté cette pratique, on en retrouve partout des traces. Dans un grand nombre de vieilles églises, on découvre les restes d'un autel dédié à saint Grégoire et aux âmes du Purgatoire ; plusieurs tableaux qui surmontaient ces autels existent encore dans les collections particulières ou dans les musées. En Bretagne, l'usage des Trentains est général.

Les communautés religieuses ont presque toutes, dans leurs constitutions, l'obligation de faire dire un Trentain de messes grégoriennes pour chaque membre défunt, et plusieurs suivent encore cet usage, les Carmélites, les Dominicaines, etc. Le missel dominicain d'une très ancienne édition a des oraisons spéciales pour les messes grégoriennes. Enfin, on lit dans les mémoires d'un missionnaire catholique sous le règne d'Elisabeth (le P. Gé-

rard, jésuite), publiés par le R. P. Forbes en 1871, qu'un prêtre conseilla à une pieuse veuve de faire dire pour son époux défunt la messe pendant trente jours, conformément au vieil usage des catholiques anglais.

Il est naturel que, saint Grégoire ayant envoyé convertir l'Angleterre, ses fils y aient répandu la dévotion spéciale de leur grand et admirable Père.

Saint Vincent Ferrier fit dire un Trentain pour sa sœur et la vit délivrée par ces messes.

Voici, au sujet de ces messes grégoriennes, quelques questions posées récemment à la Sacrée Congrégation des Indulgences et les réponses qui ont été données.

(14 janvier 1889.)

I — La confiance des fidèles, regardant la célébration des trente messes dites Grégoriennes, comme spécialement efficaces, en vertu du bon plaisir et de l'acceptation de la divine miséricorde, pour délivrer une âme du Purgatoire, est-elle pieuse, approuvée et raisonnable? Et la pratique de célébrer les dites messes est-elle approuvée dans l'Église?

R. Affirmativement.

I. — Est-il nécessaire que les trente messes, appelées Grégoriennes, soient célébrées :

1. En mémoire de saint Grégoire, sans cependant qu'on fasse commémoration de ce saint?

2. Par le même prêtre?

3. Pour une seule âme, sans autre intention spéciale?

4. Pendant trente jours consécutifs sans interruption?

5. Au même autel?

Et la sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques a répondu à ces doutes :

Au 1er, négativement (sans mémoire de saint Grégoire.)

Au 2ième, négativement (pas par le même prêtre obligatoirement.)

Au 3ième, les messes doivent être appliquées pour les âmes dont on sollicite la délivrance des peines du Purgatoire auprès de la miséricorde divine.

Au 4ième, affirmativement (pendant trente jours sans interruption aucune).

Au 5ième, négativement (c'est-à-dire sur des autels différents à volonté-)

Plusieurs personnes se sont étonnées de ce que trente messes dites de suite pouvaient obtenir une grâce que des messes en plus grand nombre n'obtiendraient pas. Mais Dieu seul sait le pourquoi des choses ; ce qui est

certain, c'est que l'usage de prier trente jours de suite pour les morts remonte à la plus haute antiquité. On lit dans la Sainte Écriture que le peuple juif pleura et pria trente jours après la mort de Moïse et d'Aaron. Saint Grégoire remit cet usage en honneur, et la révélation donnée plus haut l'assura qu'il avait raison !



Cambronne et la bouteille.

Le célèbre Cambronne, un des plus braves généraux de l'Empire, commença sa carrière militaire par les grades les plus humbles. Il était caporal en 1795, et en garnison à Nantes. Malgré sa jeunesse (il avait à peine vingt ans), il avait déjà contracté la déplorable habitude, qui perd tant de soldats. l'habitude de boire et même de s'enivrer souvent. Et comme le jeune homme avait du sang dans les veines, il ne faisait pas bon de le contrarier quand les vapeurs du vin excitaient son ardeur.

Un jour, étant ivre, il s'oublia jusqu'à frapper un officier qui lui donnait un ordre, il passa devant le conseil de guerre et fut condamné à mort, comme il est de règle en pareil cas.

Le colonel de son régiment avait su cependant apprécier l'énergie, la bravoure et l'intelligence du jeune condamné. Il va trouver un représentant du peuple, commissaire du Gouvernement, alors à Nantes, et lui demande la grâce de Cambronne.

— Impossible, répond le commissaire. Il faut un exemple ; sans cela la discipline est perdue dans l'armée. Le caporal Cambronne mourra. ”

Néanmoins le colonel insiste, et fait si bien qu'il obtient la grâce de Cambronne, mais à une condition expresse, c'est que celui-ci *ne s'enivrera jamais plus de sa vie.*

Le colonel se rend à la prison militaire. Il fait venir Cambronne.

— “ Tu as commis une grande faute, caporal, lui dit-il.

— C'est vrai, mon colonel ; aussi vous voyez où j'en suis. Je vais la payer de ma vie.

— Peut-être, dit le colonel.

— Comment, peut-être ? Vous savez la rigueur de la loi militaire. Je n'ai point de grâce à attendre ; et je n'ai plus qu'à mourir.

— Non, mon ami ; tu ne dois pas mourir encore. Je t'apporte cette grâce dont tu désespères ; je l'ai arrachée à grand-peine au commissaire du Gouvernement. Il te remet ta peine et te rend même ton grade, mais à une condition.

— Une condition ! Parlez, mon colonel, parlez ! Je ferai tout pour sauver ma tête et surtout pour sauver mon honneur !

— C'est à la condition que tu ne te griseras jamais à l'avenir.

— Oh ! mon colonel, ça, c'est impossible !

— Comment, impossible ? pour échapper à la mort ? Tu vas être fusillé demain ; pensez-y donc ?

— Voyez-vous, mon colonel, il faudrait pour que je ne m'enivrasse plus, que je ne busse jamais plus de vin ; car Cambronne et la bouteille, ça s'aime tant, qu'une fois que c'est commencé, il faut que cela finisse. Impossible de s'arrêter ? Je ne peux donc pas promettre de ne plus me griser.

— Mais, malheureux, ne peux-tu pas promettre de ne plus boire de vin ?

— Plus du tout ?...

— Sans doute.

— Hum ! c'est une grande affaire que vous me proposez là, mon colonel. Ne plus boire de vin... Ne plus jamais, jamais boire ! " Et il baissa la tête.

" Mais, mon colonel, si je vous promettais de ne plus boire de vin de ma vie, qu'est-ce qui vous garantirait cette promesse ?

— Ta parole d'honneur. Je n'ai pas besoin d'autre chose. Je te connais, et je sais que quand tu la donnes tu n'y manques pas. "

Et comme le condamné baissait encore la tête, sans rien dire : " Eh bien ! Cambronne ? que choisis-tu ?... "

— Vous êtes trop bon pour moi, mon colonel, répondit Cambronne, d'un ton grave et pénétré. Merci de votre confiance ; je l'apprécie plus encore que la grâce que vous m'apportez... Dieu nous entend ! " Et levant la main : " Moi, Cambronne, je jure que jamais de ma vie une goutte de vin ne touchera mes lèvres !... Êtes-vous content, mon colonel ?

— Oui, mon ami, lui dit celui-ci, ému et heureux de ce qu'il venait d'entendre. Oui, je suis content de toi ! Demain, tu seras libre. Sois un brave soldat, et emploie au service de la patrie la vie qu'elle te rend aujourd'hui. "

Le lendemain le caporal Cambronne rentra au corps et reprit son service...

Vingt-cinq ans après, le *caporal* Cambronne était devenu le *général* Cambronne : il avait commandé la vieille garde à Waterloo, et avait déployé un merveilleux courage dans cette retraite héroïque que chacun connaît.

Rentré dans ses foyers après la chute de l'Empire, il vivait paisiblement à Paris, aimé et honoré de tous.

Son ancien colonel, brisé par l'âge et plus encore par les fatigues du service, s'était, lui aussi, retiré dans sa famille. Il sut que le général Cambronne était à Paris, et il voulut un jour l'inviter à dîner. Il convoqua

plusieurs vieux frères d'armes, et leur prépara le meilleur repas qu'il pût imaginer. La place d'honneur fut pour Cambronne, à droite du maître de la maison.

Étant à table, celui-ci offre à son hôte un verre de vieux vin, d'un prix très-élevé, et conservé précieusement pour les grandes occasions. — Cambronne regarde le colonel, et, avec surprise et vivacité : " Que me présentez-vous là ? lui dit-il.

" — Mais du vin du Rhin, mon général ; et du fameux encore ; il a plus de cent ans ; vous n'en trouverez guère de semblable à Paris. " — Et comme Cambronne semblait s'irriter de ces paroles. " Mais, mon général, je vous assure qu'il est excellent. Goûtez plutôt et vous...

— Et ma parole d'honneur, colonel, ma parole d'honneur ? s'écria Cambronne, en frappant sur la table. Et Nantes ! et la prison ! et la grâce ! et mon serment ! Avez-vous donc oublié tout cela, mon excellent ami ! Pour qui prenez-vous Cambronne ? Depuis ce jour, pas une goutte de vin n'a touché mes lèvres. Je vous l'avais juré, et j'ai tenu ma parole. "

Le colonel, admirant cette énergique fidélité, se garde bien d'insister, et s'applaudit une fois de plus d'avoir conservé un tel homme à la France.

On se corrige de ses vices quand on le veut. Le mot *impossible* n'est pas français. Il est encore moins chrétien. — Tout est possible à qui veut fortement.

Causerie scientifique.

De la Croix.

La nécessité du repos.

La nécessité de période de repos pour les êtres animés n'est contestée par personne, et ceux qui réclament le repos dominical pour tous poursuivent une œuvre non seulement chrétienne et sociale, mais physiologique et hygiénique au premier chef.

De nouvelles études viennent de démontrer que cette loi du repos doit s'étendre à toute la création, aux êtres inanimés aussi bien qu'aux êtres animés.

Il y a trente ans déjà, lord Kelvin avait constaté que des fils métalliques soumis à des vibrations se comportaient tout différemment après un repos, par exemple le lundi, après le repos du dimanche. Après un repos de trois semaines, la conductibilité pour l'électricité augmente de dix pour cent.

Il ressort des essais de résistance effectués que des mouvements répétés affaiblissent les métaux, mais qu'ils ne tardent pas à réobtenir leur résis-

tance primitive après un repos plus ou moins prolongé. D'autre part, les moulages en fer s'améliorent par l'âge.

Les êtres inanimés sont donc soumis aux inconvénients de la fatigue, comme les êtres animés. Cette considération peut expliquer bien des phénomènes restés obscurs. Ne sait-on pas qu'une chaudière périt, après un temps de chauffe bien moins prolongé, si cette chauffe a été continue au lieu d'être divisée en périodes plus ou moins éloignées? Industriels, donnez le repos à vos hommes, vos machines en bénéficieront.

TERRIBLE ACCIDENT A ARLON.

Dimanche, un gamin de 14 ans, nommé A..., se trouvait perché sur le mur du " Calvaire " qui conduit à l'église des Capucins.

Un prêtre vint à passer qui l'invita à descendre, mais le jeune homme lui répondit par une insulte.

Au même moment et sous les yeux du prêtre, l'imprudent fit un faux mouvement et voulut se retenir à une des lourdes croix du Calvaire, mais celle-ci, qui pèse 70 kilos, céda et s'abattit sur l'enfant qui eut la poitrine écrasée.

Il est mort lundi matin, à 3 heures, sans avoir repris connaissance.

Patriote.

BONS MOTS

Quelque peu dur pour son ami, le dernier mot de Z... :

— Il est tellement l'opposé d'un homme d'esprit que même lorsqu'il se tait, on devine qu'il pense des sottises.

Chez le coiffeur.

Un garçon, achevant de savonner un client :

— Oui, Monsieur, ici le patron ne plaisante pas : chaque fois que nous coupons quelqu'un, c'est vingt sous d'amende.

Et il ajoute en brandissant son rasoir ;

— Mais aujourd'hui, une amende, ça me serait bien égal : je viens de gagner 100 francs aux courses !

Tête du client.

LE MEDECIN DE LA REINE.

Dernièrement, un professeur de l'Université, d'Edimbourg, affichait dans sa classe un placard, ainsi conçu :

“ Le professeur Wilson est heureux de porter à la connaissance des élèves la haute distinction dont il vient d'être l'objet. Il est nommé médecin particulier de la reine. ”

Deux heures après, une autre affiche au-dessous de la première, portait ces simples mots :

God save the queen! (Dieu protège la reine !)

LA FEMME CHRÉTIENNE et ses devoirs.

PAR LE PÈRE JEAN-BAPTISTE BOONE,
de la Compagnie de Jésus. (1)

Mission de la femme chrétienne.

CHAPITRE V.

Devoirs de la mère chrétienne aux différentes époques de la vie de l'enfant

La femme se sauvera néanmoins par les enfants qu'elle mettra au monde, en procurant qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie réglée:



ES soins et les soucis de la mère commencent avant la naissance de l'enfant. Elle doit avoir un soin particulier de la santé de son propre corps et de la tranquillité de son âme. Dieu et la nature l'en chargent.

Qu'elle veille surtout sur son âme, afin qu'aucune passion trop violente n'en ébranle les profondeurs; qu'elle évite donc les émotions morales occasionnées par la lecture des romans, par le théâtre, par la musique efféminée, par la tristesse et la mélancolie. Qu'elle réprime ses passions et modère toutes ses affections.

Qu'elle s'offre souvent à Dieu avec son enfant, et qu'elle reçoive de sa main toutes les peines qu'elle doit endurer.

Qu'elle pratique la douce piété, afin de transmettre à son enfant, quelque chose de ce qu'elle puise elle-même en Dieu.

(1) Ce travail est pris, avec permission spéciale, dans la *Petite Bibliothèque Chrétienne*, publiée à Bruxelles [Belgique] par le R. P. Kieckens, S. J. [Collège St Michel.]

Un opuscule par mois. Prix pour le Canada : 70 centins par année.

Qu'elle sache ce qu'elle a à faire pour le salut de ce cher petit être, si quelque malheur lui arrivait avant sa naissance.

A la naissance de l'enfant, que son premier devoir soit de le faire baptiser, afin qu'il renaisse en Jésus-Christ, et que, revêtu de ce divin Sauveur, il devienne une nouvelle créature en lui. D'accord avec son mari, elle choisit d'honnêtes gens pour être son parrain et sa marraine, c'est-à-dire, selon le langage des Pères, pour être *ses tuteurs, ses docteurs et ses seconds parents*.

Lorsqu'on rapporte de l'Eglise l'enfant régénéré, que l'heureuse mère songe que Dieu lui confie un précieux trésor, un compagnon des anges, un enfant resplendissant d'innocence et de pureté, un frère en Jésus-Christ, le temple du Saint-Esprit, un membre de la sainte Eglise, un enfant qui sera pour la résurrection ou pour la ruine de plusieurs, selon qu'on l'élèvera dans l'amour de Dieu ou dans l'amour du monde.

Les Pères de l'Eglise et les théologiens sont unanimes sur *l'obligation d'une mère de nourrir son enfant*, si elle le peut. La mère de saint Louis, la vertueuse Blanche, sur le trône, ne croyait pas pouvoir se dispenser de ce devoir. Par un abus, qu'on ne saurait assez déplorer, beaucoup de femmes s'affranchissent aujourd'hui de l'obligation de nourrir leurs enfants et de l'accomplissement d'un devoir que la nature impose et dont la négligence coûte quelquefois bien cher ; car Dieu ne nous donne rien qui ne soit utile et qui n'ait un but. Ce n'est donc pas sans raison qu'il ouvre dans le sein de la femme cette source de vie qui, en nourrissant ses enfants de sa propre substance, crée un lien de plus entre eux et son cœur, et la débarrasse d'une liqueur qui, imprudemment gardée, peut devenir la source des maladies les plus graves.

Si le corps et l'âme sont si étroitement unis que chacun des deux exerce sur l'autre une influence incontestable, qui nous assure que la nourrice qu'on choisit ne communiquera pas à l'enfant les vices cachés de son corps et les passions plus funestes encore de son âme ? Aussi la femme, qui nourrit, doit-elle veiller avec une attention scrupuleuse sur tous les mouvements de son âme.

Comment une mère peut-elle, sans raison, consentir à se priver de ces doux soins, de cet aimable esclavage auxquels il faut se con-

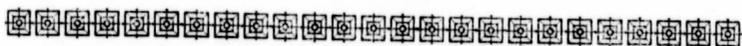
damner pour nourrir un enfant, mais qui l'attachent à lui chaque jour par de nouveaux liens? Comment peut-elle céder à une étrange le premier sourire de son enfant, sa première caresse, les premiers rayons de son intelligence, les premières expansions de son cœur?

Quand la mère ne peut pas absolument nourrir son enfant, qu'elle **soit** d'une sévérité scrupuleuse dans le choix d'une nourrice. Ne serait-ce pas exposer ses enfants à la contagion du vice que de les confier, comme on le fait aujourd'hui, à des nourrices qui ont acquis par le vice la puissance de les nourrir? De pareilles femmes peuvent-elles donner, soit pour le corps, soit pour l'âme, les garanties qu'une mère doit chercher dans une nourrice?

Faut-il détailler ici toutes les causes éloignées ou prochaines de l'impuissance où se trouvent les mères de nourrir leurs enfants? Faut-il parler de ces santés faibles ou délabrées par suite d'une éducation molle ou de plaisirs qui énervent?

Le devoir de nourrir son enfant entraîne d'autres devoirs: l'assiduité à la maison, un régime tempérant, la privation des plaisirs turbulents, la séquestration des fêtes et des assemblées prolongées dans la nuit; voilà souvent les vrais motifs qui éloignent quelques mères de leur devoir. Quelle honte, quelle dégradation!

(à suivre.)



VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

CHAPITRE V

La Foi, L'Espérance et la Charité.

(suite)

Mais Dieu n'entend pas tout faire à lui seul. S'il parle et s'il appelle, il faut qu'on lui réponde. S'il agit sur l'âme pour lui persuader de tendre à la sainteté, et s'il met à sa portée les moyens pratiques d'y parvenir, il veut que cette âme corresponde à ces moyens et coopère librement à son action.

Ainsi provoquée aux méritoires ascensions des vertus surnaturelles, l'âme qui fait fidèlement valoir le don de Dieu, s'unit à lui, esprit à esprit, cœur à cœur, vouloir à vouloir. Dieu se laissera-t-il vaincre en générosité ? Certes non. Cette âme a voulu demeurer en lui ; à son tour, il veut demeurer en elle. Qui manet in me, et ego in eo. Dans cette parole du Sauveur, se trouve résumé l'émouvant et splendide poème de la sainteté.

« Cette pénétration mutuelle de l'âme par Dieu, et de Dieu par l'âme, est évidemment susceptible de plus et de moins. Dès son premier et plus élémentaire degré, elle constitue l'état de grâce sanctifiante. Mais un moment arrive où une correspondance toujours plus exacte à l'action de la grâce donne tout à coup des proportions extraordinaires à ce commerce sacré entre Dieu et l'âme. Tandis que celle-ci ne cesse de croître en délicatesse, en désintéressement, en vaillance, en esprit d'immolation, Dieu établit définitivement en elle sa souveraineté. Le moment arrive où l'humain victorieusement vaincu par le divin, est comme absorbé par celui-ci, tout en conservant la liberté, la responsabilité, le mérite. Alors se produit ce que les théologiens, et l'Eglise elle-même dans son langage officiel, appellent : l'héroïcité des vertus !

« C'est, dit Gonzalès, une sorte de contact substantiel entre l'âme et Dieu présent, qui détermine l'âme à produire comme naturellement (quasi per modum nature) les actes les plus difficiles des vertus surnaturelles.

« C'est, dit Benoît XIV, une telle pénétration de la vie de Dieu dans l'âme, que celle-ci opère avec promptitude, élan et joie (expeditè, promptè, delectabiliter), les efforts et les sacrifices qui coûtent encore à ceux dont la vertu ne dépasse pas le degré ordinaire de l'état de grâce ».

« La foi et l'espérance n'ont plus rien alors de ces intermittences et de ces timidités que le Sauveur reprochait à ses apôtres quand ils commençaient le noviciat de leur préparation à la sainteté ? Modicæ fides !

« Quant à la charité dans laquelle se trouve « la plénitude de la perfection », puisqu'elle comprend l'amour de Dieu et l'amour du prochain, elle devient une passion sublime, entraînante, irrésistible, dont il faut dire avec l'Apôtre, qu'elle est capable de tout souffrir, de tout supporter, de tout entreprendre ».

« Cette invasion totale, définitivement victorieuse du surnaturel dans l'âme, est d'ordinaire le résultat et la récompense de quelque sacrifice plus généreux que les autres. « Parce que tu as fait cette chose, dit le Seigneur à son serviteur Abraham, c'est-à-dire, parce que tu n'as pas refusé d'immoler ton fils unique, je te bénirai et je multiplierai ta race. Quia fecisti hanc rem..... benedicam tibi.

Voyons maintenant comment ces données de l'enseignement chrétien se sont réalisées dans la vie du B. Félix.

L'attitude du serviteur de Dieu vis-à-vis de son supérieur et de ses confrères suppose nécessairement en lui un admirable composé de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Et tout d'abord nous apparaît la foi, base indispensable de tout édifice surnaturel. La foi ! de laquelle la parole sainte nous **dit** qu'elle est " la vie du juste "

Fr. Félix eût plutôt douté de sa propre existence que d'une seule des vérités révélées. Et il eût souhaité verser son sang et donner sa vie en témoignage de sa foi. — " Sont-ils heureux les martyrs, disait-il souvent, sont-ils heureux, d'avoir pu rendre à Dieu ce témoignage qui ne saurait être surpassé " !

Il ne pouvait assez remercier Dieu de l'avoir fait naître, par une insigne faveur, enfant de l'Eglise catholique. Lorsqu'il parlait des pauvres infidèles, des mahométans et des hérétiques, sa voix revêtait un accent intraduisible de compassion. — " Qu'ils sont à plaindre ! disait-il ; oh ! qu'ils sont à plaindre, ces pauvres gens, de ne pas connaître la vérité ; de n'être pas comme nous, enfants de la véritable Eglise ! Et nous, pourrons-nous jamais assez remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, en nous éclairant des lumières de la foi ? "

Comme on le verra en détail dans le cours de sa vie, il exhortait tous ceux qui l'approchaient, grands et petits, à réciter souvent le Credo. En l'honneur du saint Enfant-Jésus, le Credo ; en l'honneur de la Passion, le Credo ; en l'honneur du Très-Saint-Sacrement, le Credo ; en mémoire des cinq plaies du Sauveur, cinq Credo.

Tout ce qui lui arrivait, Fr. Félix le considérait aux clartés de la foi. En toutes choses il voyait la main de Dieu ; ses moindres actions étaient accomplies sous le regard de Dieu et dirigées vers Dieu.

La foi de Fr. Félix se manifestait et s'alimentait par la prière. Non content des exercices en usage chez les Capucins, il devançait d'ordinaire le signal qui appelait la communauté à l'office de la nuit ; et le clerc chargé d'allumer les lampes du chœur, le trouvait toujours en adoration. Presque toujours aussi, après l'office de matines, il demeurait en prières au chœur, ou dans quelque chapelle de l'église, jusqu'au second lever des religieux.

Pendant ces longues heures d'adoration, Fr. Félix se tenait toujours, ou prosterné la face contre terre, ou à genoux, mais sans jamais s'appuyer sur quoi que ce soit, même alors que les années et de cruelles infirmités l'y eussent largement autorisé. Dans sa vieillesse, il ne voulut jamais se prévaloir de l'usage qui autorise les Frères anciens à se placer au chœur dans les

stalles munies d'un accoudoir. Et si on lui demandait le pourquoi de cette obstination : — " J'ai maintenant l'habitude d'être ainsi ", répondait-il simplement. Ou bien encore : — " Cela m'est plus commode pour mes divers emplois. De cette façon, si je viens à être appelé, je ne dérange personne ". — Mais la vraie raison qui portait Fr. Félix à garder toujours une attitude plus humble, et en même temps plus pénible, c'était, l'esprit de pénitence, la haute idée qu'il avait conçue de la grandeur de Dieu.

La vie tout entière de Fr. Félix était une prière continue que le travail, même le plus absorbant ne pouvait interrompre. Que de fois, alors qu'il se croyait bien seul dans son travail, on l'entendit se dire à lui-même, par manière d'exhortation : — Fr. Félix ! pense que Dieu te voit ! — Avec cette impression continue de la présence et de la volonté de Dieu, nulle occupation ne lui paraissait petite ou humiliante, nulle fatigue ne le rebutait. Hors du couvent, alors même qu'il traversait les places publiques les plus animées et les foules les plus affairées, il demeurait visiblement tout perdu en Dieu. Le va-et-vient des hommes et des animaux, les clameurs de la rue ne pouvaient troubler son union avec Dieu. Cette union était telle que, le plus souvent, il ne remarquait pas les personnes qui se trouvaient sur son passage.

Souvent aussi il n'entendait pas ce qui lui était dit, si on ne lui parlait avec une sorte de véhémence : " Mon père, disait-il un jour confidemment au P. Macaire, ne soyez pas contrarié si je ne comprends pas toujours vos ordres ; mais quand Dieu fait à une âme la faveur de lui parler intimement, il est difficile à cette âme de comprendre, ou même d'entendre la parole de l'homme ". — Et le bon supérieur rapportant cette confidence ajoutait : — " Vraiment, Fr. Félix est comme un homme endormi. Si on ne lui parle avec force, il n'entend pas. Il ne comprend pas, si on ne le secoue vivement ".

Mais si la grâce d'en haut le sollicitait fortement à vivre continuellement uni à Dieu, Fr. Félix, pour correspondre à cette grâce, ne négligeait aucun moyen. Jamais, ni dans le couvent, ni au dehors, la curiosité ne put le porter à se retourner pour voir qui venait après lui. Quelque bruit qu'il entendit, il continuait sa marche. Pour qu'il se tournât et regardât en arrière, il fallait l'appeler.

(à suivre.)

DIRECTEUR: A. L. MANGIN, PRÊTRE,
A MASSON, COMTE LABELLE, QUE.

Série 21

Opérettes pour garçons

La galette de grand'mère	—	—	0,65
Le renard et la cigogne.	—	—	0,90
La petite guerre.	—	—	0,65
La vengeance de maitre Herbetto.	—	—	0,75
			2,95

Série 41

Opérettes pour filles.

La galette de grand'mère.	—	—	0,65
Fleurs et abeilles.	—	—	0,90
Un Thé chez Madame Grispoil.	—	—	0,65
Le renard et la cigogne.	—	—	0,90
			3,10

OPUSCULES DE PROPAGANDE.

Les articles marqués en italique existent aussi en anglais.

La Voie Douloureuse.

Le Prêtre.

Salut, O Mère de Miséricorde.

Réparation.

Bouquets spirituels aux âmes du Purgatoire.

La Sainte Messe.

Il règnera par son divin Cœur! D'après les révélations de la B. Marguerite Marie.

Le prix est le même pour tous les opuscules ci-dessus, c'est-à-dire : 2 centins pour un, — \$ 1.50 le cent.

Ajouter pour frais de poste : 1 centin par 5 opuscules.



Feuillets à 12 centins le cent, — \$ 1.00 le mille.

Souvenez-vous. — Un Vrai Trésor. — Mystères du St Rosaire. — Petit Evangile du St Nom de Jésus. — *Brefs de St Antoine, sur papier.* — Litanies de la Résignation.

Brefs de St Antoine, sur toile, doubles, avec le petit Evangile à l'intérieur. 3 cents chacun. — \$ 2.00 le cent.



La Famille Chrétienne

paraît chaque semaine \$ 1.00 par année, payable d'avance.

MASSON, CTÉ. LABELLE, P., Q.



Vieux Timbres-Poste.

Voulez-vous faire une bonne œuvre à peu de frais et contribuer au culte eucharistique? Mettez de côté tous les timbres-poste que vous recevez; cherchez dans vos vieux papiers les enveloppes portant encore des timbres; demandez à vos parents et amis d'en faire autant et de vous remettre ce qu'ils auront ramassé. Puis, quand vous en aurez une certaine quantité, envoyez tout cela par la poste à l'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC, à MASSON, COMTÉ LABELLE, P. Q.

Le produit de la vente de ces timbres-poste sera employé exclusivement **au culte eucharistique**. Ces petits morceaux de papier se transformeront en ornements, luminaire et objets du culte, et priront pour vous.

Pour rendre cette offrande plus méritoire encore, faites la convention avec Celui qui est prisonnier par amour pour vous dans le tabernacle, que chaque fois que vous prendrez la peine de recueillir un timbre-poste, ce sera par amour pour lui. Vous ferez ainsi autant d'actes d'amour de Dieu, en action.

N. B. Ne détachez pas de leurs enveloppes les timbres datant de plusieurs années; ils ont plus de valeur ainsi.

Pour les timbres les plus récents, vous pouvez les séparer de l'enveloppe mais en laissant un morceau suffisant pour ne pas endommager la dentelure du timbre.

L'Imprimerie Jeanne d'Arc fera une loterie le 4 octobre prochain. Toute personne envoyant de vieux timbres-poste avec son adresse, sera inscrite pour un billet de cette loterie. Il ne sera cependant accusé réception que des envois assez considérables à moins que l'envoyeur n'ajoute un timbre neuf pour la réponse.



A VENDRE A L'IMPRIMERIE JEANNE D'ARC.

Le SCAPULAIRE de N.-D. du MONT-CARMEL.

SUIVI DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS
SUR LA COMMUNION DES SAINTS ET SUR LA DIME.

Par

J. T. SAVARIA,

Chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Prix : broché 40 centins, relié 50 et 60 centins. Frais de port en plus.